

G.E.F.A.C.T.

Le champ d'application du droit du travail dans la jurisprudence comparée allemande et française

Rappel : 4 rencontres pour ce programme

1. Avril 2015 Hambourg, La qualification du contrat de travail
2. Octobre 2016 Dijon, Prêt de main d'œuvre, prestation de services et sous-traitance
3. Mai 2016 Düsseldorf, Catégories particulières de salariés et principe d'égalité
4. Novembre 2016 Lyon, A la recherche de l'employeur réel dans les groupes de sociétés.

Programme des journées de Lyon

Vendredi 25 novembre

17h rendez-vous à l'IETL :

IETL, 4bis rue de l'Université

1^{er} étage, bâtiment Clio

bureau de MC Escande-Varniol C 147 (à gauche en haut de l'escalier)

Tel : 06 42 17 62 62

17h 30 **Colloque de restitution**, salle CR 34 (rez-de-chaussée du Bâtiment Clio) :

« Le champ d'application du droit du travail dans la jurisprudence comparée allemande et française »

Présentation de chaque thème :

Patrick Rémy, Maître de conférence à l'Université Panthéon Sorbonne, Paris 1

Le contrat de travail entre subordination et/ou dépendance personnelle

par Christoph WEBER, professeur à l'Université de Wurzburg (Allemagne)

et Bruno SILHOL, Maître de conférences à l'Université de Cergy Pontoise

Quelques catégories intermédiaires ou particulières

par Gerhard BINKERT, Président honoraire de la Cour du travail de Berlin Brandenburg

et Hélène IMERGLIK, Présidente de Chambre honoraire à la Cour d'Appel de Rennes

Les relations triangulaires, entre sous-traitance et prêt de main d'œuvre

par Mathias MAÛL SARTORI, Magistrat du travail, Ministère

et Marie-Cécile ESCANDE-VARNIOL, Maître de conférences à l'IETL, Université Lumière Lyon 2

20h Diner

Samedi 26 novembre 2016

10h Co-emploi ou la recherche de l'employeur véritable

Présentation allemande : Daniele REBER

Présentation française : Sylvie BORREL

Application de la loi nationale dans l'espace international

Présentation allemande : Raphaël CALLSEN

Présentation française : Jérôme PORTA

12h 30 Déjeuner

14h 30 Ateliers de reprise des décisions étudiées au cours des précédents séminaires

Synthèse comparative et discussion

16h Présentation et organisation du prochain PFR relatif à la « comparaison des jurisprudences allemande et française après la loi allemande sur le salaire minimum (MiLoG) »

Benjamin DABOSVILLE

17h30 Fin des travaux